

GOLF DE CHANTACO



1928

DOSSIER D'ADMISSION ANNÉE 2026

DOSSIER DE CANDIDATURE GOLF DE CHANTACO

Déposé le : __/__/_____

En qualité de Membre(s) *spécifier la cotisation choisie* :

Nom : -----

Prénom : -----

Date de naissance : -----

Profession : -----

Adresse de correspondance : -----

Code Postal : _____ Ville : -----

Téléphone : _____ Mail : -----

Amis au golf de Chantaco : -----

Enfants de moins de 18 ans : -----

Parrains : -----

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA PRATIQUE DU GOLF

Index : _____ Numéro de Licence : -----

Nombre d'années de pratique du golf : -----

Souhaitez-vous être licencié à Chantaco en 2026? OUI NON

Signature du Candidat

Signature des Parrains

Décision -----

En date du -----

Pièce à joindre : 1 photo d'identité

DOSSIER DE CANDIDATURE GOLF DE CHANTACO

Concerne la seconde personne Déposé le : __/__/____

En qualité de Membre(s) *spécifier la cotisation choisie* :

Nom : -----

Prénom : -----

Date de naissance : -----

Profession : -----

Adresse de correspondance : -----

Code Postal : _____ Ville : -----

Téléphone : _____ Mail : -----

Amis au golf de Chantaco : -----

Enfants de moins de 18 ans : -----

Parrains : -----

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA PRATIQUE DU GOLF

Index : _____ Numéro de Licence : -----

Nombre d'années de pratique du golf : -----

Souhaitez-vous être licencié à Chantaco en 2026? OUI NON

Signature du Candidat

Signature des Parrains

Décision -----

En date du -----

Pièce à joindre : 1 photo d'identité



Jouer à Chantaco

MEMBRES

Cotisation Année	2205 €
Cotisation 11 Mois	1875 €
Droit d'entrée	600 €

LES AVANTAGES INCLUS DANS LA COTISATION

- Accès à la réservation en ligne J-3 à partir de 20 heures,
- Possibilité de jouer avec des tarifs préférentiels dans les clubs régionaux et certains golfs espagnols,
- Mise à disposition d'un emplacement pour votre sac,
- Mise à disposition d'un casier au vestiaire,
- Mise à disposition des chariots manuels,
- Tarifs préférentiels pour vos invités, gratuité pour vos enfants ou petits-enfants de moins de 18 ans.

A disposition

- Un practice de 20 postes dont 4 couverts avec cibles sur greens synthétiques; Seule zone d'entraînement de la région sur terrain plat permettant d'étalonner son jeu et deux zones d'approches et un putting green.
- Un proshop,
- Un bar restaurant,
- Un jardin d'enfants (sous la surveillance d'un parent)



L'ABONNEMENT

LES SERVICES

Voiturettes à partir de	32 €
Chariots électriques	15 €
Seau de Balles	4 €

DROIT D'ENTRÉE

Pour l'année 2026, le droit d'entrée sera exceptionnellement de 600 € (contribution à fond perdu) .

LA LICENCE FFGOLF

Elle est obligatoire pour accéder au practice et au parcours

Adulte (né avant 2001)	62 €
Né (e) entre 2001 et 2007	38 €
Jeune (2008 à 2013)	25 €
Enfant à partir de 2014	22 €



COTISATIONS

	Individuel	Couple
Année	2205 €	3535 €
11 Mois *sauf Août	1875 €	3010 €
Année 31 à 35 ans et + de 85 ans	1440 €	2310 €
Année 26 à 30 ans	890 €	
Année 19 à 25 ans	565 €	
Année 0 à 18 ans	345 €	
Anciens Cadets + 35 ans (11 mois)	1330 €	
Année Non Joueur (30 seaux de balles inclus)	330 €	

LOCATION ANNUELLE

Chariot électrique Individuel	350 €
Chariot électrique Couple	560 €
Voiture électrique avec GPS	700 €



TARIFS PREFERENTIELS

POUR LES INVITÉS DE MEMBRES ET LES ENFANTS DE MEMBRES DE PLUS DE 18 ANS

Basse Saison (tarif public 18 trous 78 €) du 1er janvier au 31 mars et du 14 octobre au 31 décembre	18 trous	9 trous
	66 €	47 €
Haute Saison (tarif public 18 trous 92 €) du 1er avril au 13 octobre	18 trous	9 trous
	78 €	55 €


LOCATIONS

	9 trous	18 trous
Chariot électrique	10 €	15 €
Voiture électrique avec GPS	25 €	32 €

DROIT DE JEU COMPÉTITIONS

Médaille 18 ou 9 trous	6 €
Compétition Dotée	12 €

REGLES DE RESERVATION

 MODALITES DE RESERVATION A COMPTER DU 1 ^{er} JANVIER 2021 			
POUR LES MEMBRES DE CHANTACO ET LEURS INVITES			
QUAND ?	COMMENT ?	CRENEAUX HORAIRES	
7 JOURS AVANT	 Tarif Invités 9 trous disponible	Au 1 : 11h30/11h40/11h50 Au 10 : 9h/9h10/9h20 et 13h40/13h50/14h <i>A noter :</i> <i>Les créneaux libres seront disponibles pour 18 trous dès l'ouverture des réservations Internet</i>	9 TROUS
3 JOURS AVANT AVANT-VEILLE à 20H00	 Je peux ajouter un ou des invités sur Internet : 1- J'utilise la touche « Invité » 2- J'appelle impérativement le club avant Midi le lendemain pour donner son ou leurs noms	Tous les créneaux Membres en dehors des départs gouttières (10' et20')	18 TROUS
48 HEURES AVANT	 Tarif Invités 9 Trous en fin de journée	Tous les créneaux Membres en dehors des départs gouttières (10' et20')	9 OU 18 TROUS
VEILLE A MIDI	 Tarif Invités 9 Trous en fin de journée	Tous les créneaux disponibles	9 OU 18 TROUS

Pour gérer vos réservations en ligne, l'application Golf Chantaco par Prima est disponible sur Google Play ou Apple Store



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE 2026

Lorsque vous souscrivez à un abonnement à la Société de Gestion du Golf de Chantaco, vous acceptez sans réserve ni restriction, de respecter les présentes conditions que la Société de Gestion du Golf de Chantaco propose aux particuliers, ainsi que les obligations réciproques qui en découlent.

Article 1 – Les abonnements

- Les différents abonnements disponibles au Golf de Chantaco sont :
Individuel ou couple de 12 mois valable du 1er janvier au 31 décembre.
- Individuel ou couple de 11 mois valable du 1er Janvier au 31 décembre, à l'exception d'août.

Pour toute souscription à un abonnement, vous bénéficiez :

- D'une réduction de 15% sur le tarif du green-fee public en vigueur, lorsque vous souhaitez inviter des amis au sein de votre partie de golf.
- D'un tarif préférentiel sur les seaux de balles de practice.

Article 2 - Durée des abonnements

Chaque abonnement s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile en cours. Le souscripteur est tenu de régulariser sa situation avant le 31 janvier.

Dans le cas contraire, la Société de Gestion du Golf de Chantaco serait amenée à suspendre ses droits compte tenu du nombre important de joueurs en liste d'attente.

Article 3 - Modalité de paiement de la cotisation

La Société de Gestion du Golf de Chantaco propose au titulaire principal de payer son abonnement comptant (CB ou Chèque) ou par prélèvements automatiques. Après un premier versement, avant le 31 janvier de l'année en cours, correspondant à 40% du montant total de l'appel de cotisations, le solde restant sera prélevé pour moitié le 5 mars et le 5 juillet de l'année en cours. Le souscripteur devra chaque année signer l'autorisation de prélèvement.

Article 4 – Installations et services

La Société de Gestion du Golf de Chantaco gère le Golf de Chantaco et le Restaurant « Le 1928 ».

Le Golf de Chantaco propose :

- Un parcours 18 trous, 2 putting-greens, un chipping-green, un practice
- Un accueil/Proshop
- Un local caddy-master (en fonction des emplacements disponibles), des vestiaires et des casiers (en fonction des emplacements disponibles)
- Un club-house/restaurant

L'accès à l'ensemble de ces infrastructures peut être temporairement suspendu, notamment en cas d'intempéries (gel, neige, inondations), travaux ou autres événements exceptionnels (privatisation du parcours, événements sportifs, épidémie ou pandémie).



Article 5 – Règlement intérieur

L'accès au site de la Société de Gestion du Golf de Chantaco est régi par un règlement intérieur consultable à l'accueil du golf ou sur notre site internet. Pour toute souscription à un abonnement, le titulaire reconnaît en avoir pris connaissance.

Article 6 – Résiliation d'un abonnement par le titulaire

Le titulaire d'un abonnement pourra le résilier en cours d'année uniquement dans le cas d'un déménagement lié à une activité professionnelle, contre présentation de la pièce justificative.

Article 7 – Résiliation d'un abonnement par le Golf

La Société de Gestion du Golf de Chantaco peut résilier un abonnement à effet immédiat et sans mise en demeure préalable si l'adhérent ne règle pas ses droits de jeu ou s'il ne respecte pas l'engagement de régler ceux-ci aux échéances prévues. De même, le non-respect des clauses mentionnées sur nos conditions générales de vente, la violation du règlement intérieur ainsi que tout comportement susceptible de nuire aux adhérents, au personnel du golf ou aux installations peut justifier la résiliation de l'abonnement aux torts exclusifs de l'adhérent. La décision de la résiliation est prise par le Comité de Discipline composé du Président de la Société du Golf de Chantaco, du Directeur.

Article 8 – Aptitude à la pratique sportive et assurances

8.1 Le titulaire principal utilise les équipements et installations de la Société de Gestion du golf de Chantaco mis à sa disposition sous son entière responsabilité. Il est tenu de vérifier qu'il a la capacité physique, sportive et technique nécessaire et qu'aucune contre-indication médicale ne s'oppose à cette utilisation. Il doit également être assuré au titre de sa responsabilité civile ou en possession de la licence FFGOLF pour toute pratique sportive au sein des infrastructures de la Société de Gestion du Golf de Chantaco. Dans le cadre des compétitions, la licence FFGOLF est alors obligatoire et le titulaire principal devra présenter un certificat médical qui atteste qu'il n'a aucune contre-indication à la pratique du golf.

8.2 En cas d'impossibilité de jouer pour cause de maladie ou de blessure, la Société de Gestion du golf de Chantaco ne rembourse pas tout ou partie des cotisations. La Société de Gestion du Golf de Chantaco demande de remboursement total ou partiel des cotisations de ses abonnés en cas de pandémie, guerre civile, attentat terroriste ou crise civile, attentat terroriste ou décès.

Article 9 – Réclamations, Médiation

En cas de litige entre l'abonné et la Société de Gestion du Golf de Chantaco, toute réclamation de l'abonné doit être portée par écrit à la connaissance de la Société de Gestion du Golf de Chantaco.

Ensemble, ils s'efforceront de trouver une solution amiable. A défaut d'accord amiable dans un délai de 60 jours, et si l'abonné est une personne physique, il a la possibilité de saisir gratuitement le médiateur de la consommation dont relève le professionnel, à savoir le médiateur du tourisme et de voyage dont les coordonnées sont disponibles sur www.mtv.travel.com

Article 10 – Applicabilité

La Société de Gestion du Golf de Chantaco se réserve la possibilité de modifier les présentes CGV à tout moment. Les CGV applicables sont celles en vigueur au jour de l'admission de l'abonné.

INFORMATIONS



SOCIÉTÉ DE GESTION DU GOLF DE CHANTACO

Président

Jean-Marie Lacoste

jmlacoste@chantaco.com

Directeur

Nicolas Bouchaud-Ayral

nbouchaudayral@chantaco.com

06.75.85.98.64

Ambassadrice

Anne-Marie Duhart

annemariedulhart@wanadoo.fr

06.86.17.42.78

En avion : 20 mn de l'aéroport de Biarritz

En train : 5 mn de la gare de Saint-Jean-de-Luz

En voiture : 5 mn d'accès de l'A63

Golf de Chantaco

Route d'Ascain

64500 Saint-Jean-de-Luz

05.59.26.14.22

www.chantaco.com

SAS au capital de 240 000€

RCS BAYONNE 832906705 - APE 9311 Z

SIREN 83290670500013 - TVA FR 30832906705
